

« La Liberté et l'Égalité supportant un médaillon dans lequel est d'un côté la colombe, compagne fidèle du vertueux *Challier* dans sa prison, et de l'autre le temple de la Raison.

« La Liberté tient d'une main une couronne de chêne qu'elle pose sur l'urne qui renferme les cendres de *Challier*.

« L'Égalité tient d'une main un niveau et de l'autre une branche d'olivier, symbole de la paix et du bonheur que prêchait *Challier* à ses concitoyens.

« L'aigle prenant son vol vers l'immortalité tient dans ses serres un faisceau, symbole de la République et à son bec un serpent, symbole de la prudence des républicains.

« Une branche de chêne, le prix des actions civiles.

« Une branche de laurier, le prix des actions guerrières.

« Dans le haut le portrait du vertueux *Challier* environnée de *ciprés* et couronné de feuilles de chêne.

« Dans le bas les honneurs funèbres célébrés en sa mémoire à Ville-Affranchie. »

(N^o 4394 du catalogue de la Bibliothèque Coste, manuscrit.)

Après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Chinard fut chargé par les autorités de Lyon d'organiser les fêtes nationales.

17 thermidor an II (4 août 1794). — *Compte des sommes que la nation doit à Chinard, sculpteur, pour exécution des deux bustes de Chalier et Hidens.*

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

« La nation doit à Chinard, sculpteur, pour l'exécution des deux bustes des patriotes *Challier* et *Hidens* suivant l'ar-